

WÔLINAK, le jeudi quatre juillet deux mille vingt-quatre (4 juillet 2024)

SÉANCE ORDINAIRE du Conseil des Abénakis de Wôlinak tenue, le quatre juillet deux mille vingt-quatre (4 juillet 2024) à 10h00 à la salle de conférence du conseil de bande, à laquelle sont présents :

Michel R. Bernard, Chef
Karolane Landry-Mensah, conseillère
Martine Bergeron-Milette, conseillère
Manon Bernard, conseillère
Stéphane Landry, conseiller

MEMBRES DU CONSEIL formant quorum et monsieur Jean Boucher, directeur général et madame Gitane Bernard, secrétaire de direction.

SOUS la présidence du **Directeur général, monsieur Jean Boucher.**

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

SUR PROPOSITION DE Karolane Landry-Mensah

IL EST RÉSOLU ce qui suit :

Le Conseil des Abénakis de Wôlinak ajoute à la section Varia de l'ordre du jour de la présente séance, le point suivant ;

1. Sondage sur la réforme de SAC – Loi sur les Indiens
2. Demande de commandite pour le Tour cycliste Key West
3. Formation EDPN

Et adopte l'ordre du jour tel qu'amendé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

APPROBATION DE PROCÈS-VERBAUX

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil ont reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du **19 juin 2024**, au moins 24 heures avant la présente séance, il n'est pas nécessaire d'en faire la lecture.

EN CONSÉQUENCE

SUR PROPOSITION DE **Manon Bernard**

IL EST RÉSOLU ce qui suit :

Le Conseil des Abénakis de Wôlinak approuve, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance ordinaire du **19 juin 2024**.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION no. RCB-2024-2025-023

L'AUTORISATION DONNÉE AUX CONSEILLÈRES JURIDIQUES DE LA PREMIÈRE NATION POUR PARAPHER LE TEXTE FINAL DE L'ACCORD DE RÈGLEMENT RÉGLANT LA REVENDICATION PARTICULIÈRE SCT-2002-11 DE LA PREMIÈRE NATION DES ABÉNAKIS DE WÔLINAK.

ATTENDU QUE des corrections à l'accord de règlement ont été apportées.

ATTENDU QUE le Conseil souhaite exprimer son approbation au paraphe de l'Accord de règlement par le biais de la présente résolution.

EN CONSÉQUENCE

SUR PROPOSITION DE **Manon Bernard** APPUYÉ PAR **Karolane Landry-Mensah**.

IL EST RÉSOLU ce qui suit :

1. De remplacer la résolution RCB-2023-2024-020 par la présente résolution;
2. De mandater Me Jameela Jeeroburkhan de l'étude Dionne Schulze pour parapher la version de l'Accord de règlement en date du 12 juin 2024;
3. De mandater l'étude Dionne Schulze pour entreprendre toute démarche connexe à cette fin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

RÉSOLUTION no. RCB-2024-2025-024

INCLUSION DU BUREAU DU NDAKINA DANS LES ÉCHANGES ET DISCUSSIONS DE L'APNQL RELATIVES AU TERRITOIRE ET À L'ÉCONOMIE

ATTENDU QUE les Conseils d'Odanak et de Wôlinak ont mandaté le Bureau du Ndakina pour les représenter et les appuyer en matière de consultations territoriales, d'évaluations environnementales, de développement durable et de revendications territoriales, tel qu'énoncé dans la résolution 016/2015-2016 de W8banaki.

ATTENDU QU'en 2023 les Conseils d'Odanak et de Wôlinak ont également mandaté le Bureau du Ndakina pour négocier des ententes avec les promoteurs de projets liés à la transition énergétique.

ATTENDU QUE l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (« APNQL ») joue un rôle primordial dans la coordination des enjeux territoriaux et économiques entre les Premières Nations et avec certains acteurs économiques et politiques non autochtones.

ATTENDU QU'il est souhaitable que les actions du Bureau du Ndakina soient coordonnées avec celles de l'APNQL pour en assurer la cohérence et l'efficacité, ce qui exige un partage d'informations en temps opportun.

EN CONSÉQUENCE

SUR PROPOSITION DE Michel R. Bernard APPUYÉ PAR Karolane Landy-Mensah.

IL EST RÉSOLU ce qui suit :

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution ;

Que le Conseil des Abénakis de Wôlinak demande formellement à l'APNQL d'inclure le Bureau du Ndakina dans les communications relatives aux enjeux territoriaux et économiques ;

Que Michel R. Bernard soit autorisé à effectuer toute formalité nécessaire afin de donner effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

LEVÉ DE LA SÉANCE

IL EST RÉSOLU ce qui suit :

Le Conseil des Abénakis de Wôlinak lève la présente séance à **12h15**.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Chef



Conseillère



Conseillère

Conseillère



Conseiller

Ordre du jour
Réunion du Conseil des Abénakis de Wôlinak

Le 4 juillet 2024

10 h00

- 1. Appel des présences et vérification du quorum ;**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 4 juillet 2024 ;**
- 3. Adoption du procès-verbal ;**
 - 3.1. 19 juin 2024 ;
- 4. Comptabilité ;**
 - 4.1.
- 5. Correspondances et gouvernance ;**
 - 5.1. Clarification sur le conflit d'intérêts des élus (casino) ;
 - 5.2. Déclaration sous serment - Engagement des élus ;
 - 5.3. Mise au point : Décision prise par les élus lors des réunions du conseil ;
 - 5.4. Lettre d'appui pour le projet de sensibilisation à la planification successorale ;
 - 5.5. Prochaine Assemblée des Chefs ;
 - 5.6. Lettre d'appui – Quai fédéral ;
- 6. Immobilisations ;**
 - 6.1. Soumission pour l'installation de caméra de sécurité à Wôlinak ;
 - 6.2. Embauche agent de sécurité ;
- 7. Ressources humaines ;**
 - 7.1. Révision de l'organigramme du conseil ;
 - 7.2. Suivi des postes à combler ;
 - 7.3. Poste adjoint de direction ;

8. Terre et habitations ;

8.1. **Suivi** – Plan de lotissement ; (reporté au 18 juillet)

8.2. **Suivi** – Soumission terrassement bloc ;

9. Développement économique et/ou communautaire ;

9.1. **Suivi** - Investissement Awendio Solaris ;

10. Programmes et services ;

10.1. **Éducation** : Mélodie Bédard, coordonnatrice des programmes et services ;

11. Résolutions : Adopter, signer et/ou entériner ;

- RCB-2024-2025-023_Autorisation aux conseillers juridiques de parapher l'accord de règlement

- RCB-2024-2025-024_Inclusion du Ndakina dans les échanges et discussions de l'APNQL

12. Varia ;

12.1. Rencontre Louis Beaugard :

- Plan de santé communautaire 2021-2026, où en sommes-nous rendus ;
- Préparation du plan de santé communautaire 2027-2032 ;
- Agrément Canada, information et suivi.

13. Date, heure et lieu de la prochaine réunion ;

Jeudi 18 juillet 2024 – 9h30

14. Clôture de la réunion.